

# Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex  
Tél : 03 88 20 01 70 - Fax : 03 88 20 39 87  
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2024/16

## ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,  
VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,  
VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,  
VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,  
VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,  
**CONSIDERANT** les travaux d'assainissement par l'entreprise Eiffage pour le compte du Service Aménagement Structurants et Hydrauliques de l'Eurométropole de Strasbourg, rue de la Forêt à Mundolsheim

### A R R E T E

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 15 avril au 31 mai 2024 comme suit :

#### RUE DE LA FORET

Ajouter Réglementation 2.02.01

##### LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Rétrécissement de la chaussée
- Alternat manuel dans l'impasse de la rue de la Forêt
- Alternat possible en fonction des besoins du chantier dans la rue

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

##### VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE « GENANT »

- Au droit du chantier

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise EIFFAGE

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Madame la Présidente de l'Eurométropole., service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Entreprise EIFFAGE- 12 rue de Molsheim- 67120 WOLXHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 13/03/2024

Fait à Mundolsheim, 13 mars 2024

Beatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim